

Cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme



Cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme

Ce vendredi 11 mars en fin de matinée a eu lieu dans la cour Jean Moulin de la préfecture du Gers, la cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme*. Celle-ci s'est déroulée en présence du préfet du Gers, de nombreux élus, des autorités civiles et militaires et d'une dizaine de porte-drapeaux.

La cérémonie débuta par la remise de la médaille de la reconnaissance aux victimes du terrorisme par le préfet, Xavier Brunetière, à Christian Thore. Cet ancien CRS qui officia à Auch durant une dizaine d'années a été blessé par un tir de roquette à Bastia le 26 décembre 1995.

Puis deux jeunes étudiantes, Morgane Venica et Jihanne Zarrick, en classe de troisième au collège Salinis qui liront un texte d'Abdellatif Laâbi, «J'atteste », « Une humble prière pour que la barbarie ne tue pas jusqu'à l'espoir ».

La cérémonie se conclura par le dépôt de gerbes, la sonnerie aux morts, la minute de silence et la Marseillaise.

* Cette journée du 11 mars rend hommage aux victimes de tous les attentats ayant touché la France depuis les années 1970.



Les autorités civiles.



Le préfet, Xavier Brunetière, remet à Christian Thore la médaille de la reconnaissance aux victimes du terrorisme.



Morgane Venica et Jihanne Zarrick lors de la lecture du texte d'Abdellatif Laâbi, «J'atteste »



Le préfet du Gers remercie le principal du collège Salinis et les deux étudiantes.



Les autorités militaires.



Dépôt de gerbe par le préfet du Gers.



De nombreuses personnes ont assisté à la cérémonie.